

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
1^{er} AVRIL 2021

DATE d’AFFICHAGE
13 AVRIL 2021

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 29
Votants : 35

L’an deux mille vingt et un,
le 6 avril à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire au Forum de Nivillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUSSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLE, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mme Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Michel CRIAUD, - Mme Annie DRENO, - M. Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Mireille LUCAS, - Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON

M. Michel CRIAUD donne pouvoir à M. Jean-Paul DANIEL

M. Alain HALIMI donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à M. Bruno HUBERT

Mme Mireille LUCAS donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Béatrice DENIGOT a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°38-2021 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET ANNEXE
LOCATIONS IMMOBILIERES (401)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 mars 2021, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Locations Immobilières.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2021 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Écritures réelles			
011 Charges à caractère général		106 500,00	106 500,00
65 Autres charges de gestion courante		19 505,00	19 505,00
66 Charges financière		19 926,00	19 926,00
67 Charges spécifiques		2 500,00	2 500,00
Sous-total écriture réelles	0,00	148 431,00	148 431,00
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
022 Dépenses imprévues *			0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		254 262,00	254 262,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	254 262,00	254 262,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	402 693,00	402 693,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Écritures réelles			
70 Produits du service des domaines		9 230,00	9 230,00
74 Dotations subventions participations		110 000,00	110 000,00
75 Autres produits de gestion courantes		155 416,21	155 416,21
76 Produits financiers			0,00
77 Produits spécifiques			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	274 646,21	274 646,21
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		41 832,79	41 832,79
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		86 214,00	86 214,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	128 046,79	128 046,79
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	402 693,00	402 693,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	BP 2021
Écritures réelles			
16 Emprunts et dettes assimilées		795 232,00	795 232,00
20 immobilisations incorporelles		15 000,00	15 000,00
21 immobilisations corporelles	1 164,00	81 750,00	82 914,00
23 immobilisations en cours		74 543,86	74 543,86
Sous-total écriture réelles	1 164,00	966 525,86	967 689,86
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
020 Dépenses imprévues *			0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		86 214,00	86 214,00
041 Opérations patrimoniales		15 000,00	15 000,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	101 214,00	101 214,00
TOTAL Dépenses d'investissement	1 164,00	1 067 739,86	1 068 903,86

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2020	Propositions nouvelles	2021
Ecritures réelles			
10 Dotations fonds divers et réserves			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	0,00	0,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		49 641,86	49 641,86
024 Produits des cessions *		750 000,00	750 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		254 262,00	254 262,00
041 Opérations patrimoniales		15 000,00	15 000,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 068 903,86	1 068 903,86
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	1 068 903,86	1 068 903,86

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Locations Immobilières.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 13/04/2021
Le Président,

